Comment recharger mon compteur communicant en mode prépaiement via une borne de rechargement ?

Notre réponse

Vous pouvez recharger votre compteur communicant par carte bancaire sur des bornes de rechargement.

Vous trouverez ces bornes de rechargement :

- dans les bureaux d'accueil du **gestionnaire de réseau de distribution** (GRD);
- dans certains **CPAS** (contactez le CPAS de votre commune pour savoir s'il dispose d'une borne de rechargement) ;
- auprès de certains **commerçants** équipés de terminaux bancaires (ex : Night&Day, Sun7, etc.).

Vous aurez besoin des **13 derniers chiffres de votre code EAN** pour recharger votre compteur.

Pour effectuer le rechargement, vous devrez taper le montant de votre rechargement, les 13 derniers chiffres de votre code EAN, et puis votre code secret de carte bancaire.

Votre rechargement sera automatiquement indiqué sur votre compteur.

Bon à savoir ! *Pour savoir chez quel commerçant proche de votre domicile vous pouvez recharger votre c ompteur, voyez notamment le site de votre GRD, ou prenez contact avec lui : ORES, RESA, AIEG, REW, AIESH.*

Pour savoir qui est votre gestionnaire de réseau de distribution, rendez-vous sur le site de la ***CWAPE***

Vous trouverez plus d'informations sur l'utilisation du compteur communicant en mode prépaiement dans les brochures d'Ores et Resa, disponibles dans l'onglet documents utiles.

Références légales

Documents type

Brochure: Votre compteur communicant en mode prépaiement gaz naturel – éditée par ORES – février 2022
Brochure: Votre compteur communicant en mode prépaiement électricité – éditée par ORES – février 2022
Brochure : Compteur communicant et Prépaiement, manuel d'utilisation - édité par RESA - 2022

Date de mise à jour: Jeudi 08/05/25